

**Question au Maire relative au temps de présence des ATSEM dans les classes de maternelle de la ville de Chambéry.**

\*\*\*

La présence d'un.e ATSEM à temps plein dans chaque classe de maternelle est absolument indispensable au bon fonctionnement des écoles car :

- Elle aide l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie, et sa présence favorise les apprentissages, notamment pour les élèves les plus en difficulté ;
- Elle permet un meilleur encadrement et donc une meilleure sécurité des enfants ;
- Elle assiste les enseignant.e.s dans la préparation et/ou l'animation des activités pédagogiques, ainsi que pour l'hygiène des enfants ;
- Elle participe à l'accueil des enfants et au contact avec les familles.

Votre projet de réduction du temps de présence des ATSEM sur le temps scolaire est incompréhensible pour la communauté éducative dans son ensemble (ATSEM, parents et enseignant.e.s, Chambérien.nes soucieux de la qualité d'accueil et d'éducation dans les écoles de la ville)

Ils l'expriment en signant une pétition qui a déjà recueilli plus de 2 000 signatures.

Vous avez d'ores et déjà accepté de revenir sur le délai de carence instauré cette année pour remplacer les ATSEM, en reconnaissant leur rôle indispensable dans les classes de maternelles.

Comment expliquez-vous, dès lors, de renoncer au ratio d'une ATSEM par classe l'année prochaine ?  
Quel est le but du groupe de travail que vous avez créé avec les directrices, les coordonnateurs et l'Éducation nationale sur le travail des ATSEM si le pourcentage de 25% de réduction du temps de travail pendant les heures de classe est déjà acté ?

**Question au Maire déposée par les élu.e.s de « Chambéry au coeur » et de « Chambéry Cap à gauche »**

Bernadette LACLAIS, Jean-Pierre RUFFIER, Françoise MARCHAND, Henri DUPASSIEUX, Jean-Benoît CERINO, Claudette LEVROT-VIROT, Angela CAPRIOGLIO-HISLER, Alain CARACO, Claudine MOURIER, Guy FAJEAU.